Volume 4, Issue 1 **June 2026**

E-ISSN: 2959-9407 (online)
P-ISSN: 3006-4392 (printed)

SINZANG

SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE, COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES

Peleforo GON COULIBALY University

Côte d'Ivoire

www.revue-sinzang.net

SINZANG

SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE, COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES

Volume 3, Issue 2

DECEMBER 2025

---

e-ISSN: 2959-9407 (online)

p-ISSN: 3006-4392 (printed)

Logotype Copyright© Affi Yacinthe N'GORAN

INDEXING AND REFERENCING

IMPACT FACTOR

SJIF 2024: 3.696

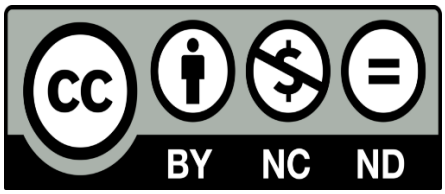

e-ISSN: 2959-9407 (online version)

P-ISSN: 3006-4392 (printed version)

INDEXING AND REFERECING

AureHal : https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/922726
Mirabel : https://reseau-mirabel.info/revue/21446/Revue-Sinzang
ISSN: https://portal.issn.org/resource/ISSN/2959-9407
SJIFACTOR: https://sjifactor.com/passport.php?id=23525

EDITORIAL

Among the Senufos from the north of Côte d'Ivoire, the sacred grove is called "Sinzang". The first of these would date from the time of the patriarch and leader of Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). It is the tutelary space of the initiatory institute of the secret society: the Poro. These sacred forests exist in all the villages of the region and are highly protected and managed. The proof is that in their midst, adolescents perform the rite of passage leading them to the age of maturity. The "Sinzang" is also the centre of intergenerational knowledge transmission. Thus, the teaching of ancestral knowledge, ontology and cosmogony-contributing to the future spiritual, moral and social formation of the Senufo elite-is associated with this pantheon.

In line with this pedagogical and academic logic, the SINZANG Journal aims to promote African and Western humanities in Literature, Language, Communication and Education Sciences. To do this, it is part of a process of promoting the reflections and studies conducted by Teachers-Researchers and Researchers for the sustainable development of society.

As distinctive signs of "Sinzang", Jacqueline DELANGE, in *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifies among others the huts, earth cones and statues (masks). The visual identity of this magazine presents two masks, one symbolizing ancestral knowledge and the other Western science. The two facing the entrance of a sacred hut express the encounter of diverse knowledge put at the service of humanity. *In fine*, they export to other horizons, hence the idea of huts in perspective.

SINZANG is a pluridisciplinary and biannual peer-reviewed scientific journal. It is published in English and French but also accepts work written in German and Spanish. Moreover, depending on the requests made at the discretion of its review committee, it may issue special thematic publications and conference proceedings.

CONTACTS

Postal Address: BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire
Email: revuesinzang@gmail.com
Telephone: +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314
Website: www.revue-sinzang.net

EDITORIAL BOARD

Director of Publication: Daouda COULIBALY, Full Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Editor-in-Chief: Casimir KOMENAN, Associate Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

Computer Graphics and Dissemination: Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen,

Alassane OUATTARA University

Subeditors

Dr. Souleymane TUO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Kouakou Antony ANDE, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Alama OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Youssouf FOFANA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Drafting Board

Dr. Daouda COULIBALY, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Moussa OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Evrard AMOI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Adama SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Dr. Dolourou SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Dr. Yehan Landry PENAN, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Yao Katamatou KOUMA, University of Lomé, Togo
Dr. Oko Richard AJAH, University of Uyo, Nigeria
Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Jean-Paul ABENA, Teacher Training School of Bertoua, Cameroon
Dr. Resnais Ulrich KACOU, Jean Lorougnon GUEDE University, Côte d'Ivoire
Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Le Patrice LE BI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Issiaka DOUMBIA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Siaka FOFANA, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

REVIEW COMMITTEE

Philippe Toh ZOROBI, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Associate Professor, Ambrose Alli University, Nigeria
André KABORE, Associate Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Aboubacar Sidiki COULIBALY, Associate Professor, University of Humanities of Bamako, Mali
Mariame Hady WANE, Associate Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Kandayinga Landry YAMEOGO, Associate Professor, Norbert Zongo University, Burkina Faso
Zouakouan Stéphane BEUGRE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Eckra Lath TOPPE, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Sati Dorcas DIOMANDE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Martin Armand SADIA, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

SCIENTIFIC COMMITTEE

Daouda COULIBALY, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professor, Jean Moulin University, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professor, University of Yaoundé I, Cameroon
Fallou MBOW, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Mamadou DRAME, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Georis Bertin MADEBE, Professor, Omar Bongo University, Gabon
Alain SISSAO, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professor, University of Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Vamara KONE, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professor, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

ÉDITORIAL

Chez les Sénoufos du nord de la Côte d'Ivoire, le bosquet sacré est communément appelé « Sinzang ». Les premiers du genre dateraient de l'époque du patriarche et chef de Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). C'est l'espace tutélaire de l'institut initiatique de la société secrète : le Poro. Lieux fortement protégés et aménagés à l'envi, ces forêts sacrées existent dans tous les villages de la région. La preuve en est qu'en leur sein, les adolescents effectuent le rite de passage les amenant à l'âge de la maturité. Le « Sinzang » est aussi le haut lieu de la transmission de la connaissance intergénérationnelle. Ainsi, l'enseignement du savoir ancestral, de l'ontologie et la cosmogonie- contribuant à la formation spirituelle, morale et sociale de l'élite Sénoufo de demain-est associé à ce panthéon.

S'inscrivant dans cette logique pédagogique et académique, la Revue SINZANG ambitionne de faire la promotion des humanités tant africaine qu'occidentale dans le domaine de la Littérature, des Sciences du Langage, de la Communication et de l'Éducation. Pour ce faire, elle s'inscrit dans une démarche de vulgarisation des réflexions et des études menées par les Enseignants-Chercheurs et des Chercheurs pour le développement durable de la société.

Comme signes distinctifs du « Sinzang », Jacqueline DELANGE, dans *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifie entre autres les cases, les cônes en terre et les statues (masques). L'identité visuelle de cette revue présentant deux masques, l'un symbolisant le savoir ancestral et l'autre la science occidentale. Les deux se faisant face à l'entrée d'une case sacrée expriment la rencontre de connaissances diverses mis au service de l'humanité. In fine, elles s'exportent vers d'autres horizons ; d'où l'idée des cases en perspective.

SINZANG est une revue pluridisciplinaire à comité de lecture et scientifique. Elle est bilingue : éditée en anglais et en français. Mais elle accepte également les travaux écris en allemand et en espagnol. C'est une revue semestrielle, tenant deux parutions l'an. Au demeurant, elle peut

procéder, selon les demandes ou les sollicitations formulées à l'appréciation de son comité de lecture, à des parutions spéciales thématiques et à la diffusion d'actes de colloque.

CONTACTS

Adresse Postale : BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire
Email : revuesinzang@gmail.com et sinzangarticles@revue-sinzang.net
Téléphone : +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314
Site internet : www.revue-sinzang.net

COMITE ÉDITORIAL

Directeur de publication : Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en chef : Casimir KOMENAN, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Infographie et Diffusion : Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Secrétariat de rédaction

Dr. Souleymane TUO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Kouakou Antony ANDE, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Alama OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Youssouf FOFANA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Comité de Rédaction

Dr. Daouda COULIBALY, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Moussa OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Evrard AMOI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Adama SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Dr. Dolourou SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Dr. Yehan Landry PENAN, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Yao Katamatou KOUMA, Université de Lomé, Togo
Dr. Oko Richard AJAH, Université d'Uyo, Nigéria
Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Jean-Paul ABENA, École Normale Supérieure de Bertoua, Cameroun
Dr. Resnais Ulrich KACOU, Université Jean Lorougnon GUEDE, Côte d'Ivoire
Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Le Patrice LE BI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Issiaka DOUMBIA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Dr. Siaka FOFANA, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Comité de Lecture

Philippe Toh ZOROBI, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Maître de Conférences, Ambrose Alli University, Nigeria
André KABORE, Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Aboubacar Sidiki COULIBALY, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali
Mariame Hady WANE, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Kandayinga Landry YAMEOGO, Maître de Conférences, Université Norbert Zongo University, Burkina Faso
Zouakouan Stéphane BEUGRE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Eckra Lath TOPPE, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Sati Dorcas DIOMANDE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Martin Armand SADIA, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professeur Titulaire, Université Jean Moulin, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I, Cameroun
Fallou MBOW, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Mamadou DRAME, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Georis Bertin MADEBE, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Gabon
Alain SISSAO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina-Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Vamara KONE, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professeur Titulaire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

TABLE OF CONTENTS
TABLE DES MATIERES

1. L'IMAGE : UNE VÉRITABLE FORCE DU DISCOURS PROVERBIAL AFRICAIN
Kouakou Léon KONAN (konankouakouleon@gmail.com) (Côte d'Ivoire)
Amenan Noëlle YAO (yaoamenannoelle@gmail.com) (Côte d'Ivoire)
.....p.1-p.16

2. THE SOCIOLOGICAL SIGNIFICANCE OF SURROGACY IN ERNEST J. GAINES' *THE TRAGEDY OF BRADY SIMS*
Dolourou SORO (sorodolca@gmail.com) (Côte d'Ivoire)
.....p.17-32

3. LA THÉORIE DU CHAOS DANS LE TEXTE POSTCOLONIAL : *NERVOUS CONDITIONS* DE TSITSI DANGAREMBGA
Souleymane TUO (soultuo@yahoo.fr) (Côte d'Ivoire)
.....p.33-48

4. DES STRUCTURES NON CLASSIQUES DE L'INTERROGATION DANS LE ROMAN FRANCOPHONE : UN DÉFI POUR LA GRAMMAIRE ?
Simplice Aimé KENGNI (Kengni21@gmail.com) (Cameroun)
.....p.49-68

5. *LES QUATRAINS DU DÉGOÛT* DE ZADI ZAOUROU, AUTRE EXPRESSION ESTHÉTIQUE DE LA VIOLENCE SOCIÉTALE
Modibo Stanislas CAMARA (modibo.camara@upgc.edu.ci) (Côte d'Ivoire)
.....p. 69-79

6. THE IMPACT OF EFL TEACHERS' SELF-DEVELOPMENT ON LEARNERS' LANGUAGE PERFORMANCE: CASE STUDY OF CEG 2 GODOMEY
Pascal DOHOU (hortal2006@gmail.com) (Bénin)
Estelle KPOMAHOU (surterre2@gmail.com) (Bénin)
.....p.80-114

7. THOMAS PAINE'S *COMMONSENSE* AS AN INSPIRATIONAL AND HISTORICAL SOURCE FOR DECOLONIZING THE BLACK MIND
Zakaria COULIBALY (coulibalyz19@gmail.com) (Mali)
.....p.115-131

8- NEGOTIATING THE MEANING OF ABSURDITY IN SAMUEL BECKETT'S *WAITING FOR GODOT*
Jean-Pierre Aimé Patrick OUATTARA (jpaimeouattara@gmail.com) (Côte d'Ivoire)
Muhamed DJANÉ (djanehoudini@gmail.com) (Côte d'Ivoire)
.....p.132-152

9. PRATIQUES LANGAGIÈRES MULTILINGUES PARMI LES APPRENANTS FRANCOPHONES AU NIVEAU SECONDAIRE
Achille FOSSI (achille.fossi@univ-yaounde1.cm) (Cameroun)
Charlaine Audrey Tadmon NDAMOU (Charlainetadmon95@gmail.com) (Cameroun)
.....p.153-165

10. LA PAROLE "COSTUMÉE" : ANALYSE DES STRATEGIES DISCURSIVES ET DU MERVEILLEUX DANS LE CONTE TRADITIONNEL BAOULE.
Romain Assiénin YAO (assieninromain@yahoo.fr) (Côte d'Ivoire)
.....p.166-192

11. LA PHOTO : GRAPHIE D'UN DIALOGUE INTERMÉDIAL
Arthur Modeste ACHIÉ (arthurmodo@yahoo.fr) (Côte d'Ivoire)
.....p. 193-206

DES STRUCTURES NON CLASSIQUES DE L'INTERROGATION DANS LE ROMAN FRANCOPHONE : UN DÉFI POUR LA GRAMMAIRE ?

Simplice Aimé KENGNI
Université de Yaoundé 1, Yaoundé (Cameroun)
Email:Kengni21@gmail.com

Résumé

Cette réflexion aborde l'interrogation en tant que structure grammaticale fort complexe et instable. À partir des supports romanesques, elle explore essentiellement certaines configurations qui s'éloignent des régularités formelles des grammaires prescriptives. Marquées par la complexité et la variété de leurs structures, les données étudiées sont moulées au gré du contexte et des subtilités de l'écrivain. Cela dit, sous quelles formes apparaissent les structures non classiques de l'interrogation dans les œuvres ciblées ? Quels en sont les défis pour une grammaire du français en francophonie ? Pour aborder la question, cette étude formule l'hypothèse que, caractérisée par l'oral et influencée par plusieurs paramètres, l'interrogation repose ici sur des schémas irréguliers, qui posent un véritable défi de théorisation à la grammaire.

Mots-clés : Interrogation, grammaire d'usage, oral, contexte d'énonciation, subjectivité.

Abstract

This study approaches the interrogative as a highly complex and unstable grammatical structure. Drawing on French-language fiction, it primarily explores certain configurations that deviate from the formal regularities of prescriptive grammars. Marked by the complexity and variety of their structures, the data studied are shaped by the context and the subtleties of the writer. That said, in what forms do non-conventional interrogative structures appear in the targeted novels? What challenges do they pose for a grammar of French in the Francophone world? To address this question, we propose the hypothesis that, characterised by its oral nature and influenced by several parameters, interrogation relies on irregular patterns, which present a genuine challenge for the theorisation of grammar.

Keywords: Questioning, usage grammar, oral communication, context of utterance, subjectivity.

INTRODUCTION

En tant que structure ou acte de communication, l'interrogation est une donnée complexe et instable. Si en grammaire, son étude permet de rendre compte des structures linguistiques et des mécanismes de la communication, son usage dépend du contexte, des interlocuteurs, et des visées. Ainsi, en fonction de la situation, l'interrogation, comme le notent M. Riegel *et al.* (2009, p.669), « recourt à une intonation spécifique et à des moyens morphologiques et syntaxiques particuliers et variés, qui sont conditionnés par les registres de langue et marqués par l'opposition entre l'oral et l'écrit. ». Ils envisagent alors l'interrogation bien plus qu'une forme ou une structure neutre.

Son architecture serait moulée au gré du mode d'actualisation, des acteurs[7], ou de l'environnement énonciatif qui encadrent sa production. Ce qui semble bien loin des schémas édictés par les grammaires pédagogiques. Fort à propos, R. Rioul (2012, p. 3) remarque que « le tableau des formes de l'interrogation dans la grammaire française normative ne donne qu'une faible idée du foisonnement et de la complexité des structures qu'on observe dans la langue parlée réelle, courante, familière ou populaire. » Cela remet au bout du jour les questions de typologisation, de théorisation[8] et de didactisation, véritables défis pour la grammaire de la langue vivante.

Descriptive[9], la présente réflexion explore les différentes configurations de l'interrogation dans les récits fictionnels de Mongo Beti et de Patrice Nganang, pour en saisir les paramètres qui les conditionnent. Cela dit, sous quelles formes apparaissent les structures non classiques de l'interrogation dans les œuvres romanesques ciblées ? Au-delà des structures, quels en sont les défis qu'elles posent pour une grammaire du français en francophonie ? À cette question, nous conjecturons que, caractérisée par le code de l'oral et influencée soit par la subjectivité du sujet-écrivant, soit par le contexte énonciatif ou encore par la socioculture d'appartenance des locuteurs, l'interrogation repose sur des schémas irréguliers, qui posent un véritable défi de théorisation à la grammaire. L'étude s'articule sur les

[7] À ce sujet, Christophe Benzitoun (2021 : 242) relève que « l'interrogation représente un autre exemple intéressant d'évolution du français ordinaire. »

[8] Pour René Rioul (2012), les formes linguistiques naissent dans la rue. Et, bien que jugées fautives au départ, elles sont passées au crible de la simplicité et de l'efficacité et finissent par s'imposer.

[9] Nous n'avons pas la prétention de procéder à un jugement froidement normatif des structures analysées. Les données sont décrites suivant leur syntaxe d'apparition, tout en tenant compte des paramètres conditionnant.

principes de la grammaire des usages (Weber, 2013 ; Caddeo, 2016 et Benzitoun, 2021) qui situe la réflexion autour de l'identification des usages réels de la langue, de son évolution face aux préoccupations contemporaines[10] et enfin de sa didactisation. Cette approche sera renforcée par la théorie des influents[11] qui, selon Dassi (2013, p.108), « fonde, illustre et légitime la dynamique de la pensée, celle de la langue ainsi que celle de sa théorisation et/ou de son étude. » Pour son déploiement, la présente réflexion établira tour à tour : la constitution du corpus et de son approche méthodologique, les configurations des structures de l'interrogation dans les supports et enfin l'évaluation diagnostiquée des structures et les défis pour la grammaire du français (langue vivante) en francophonie.

1. DU CORPUS À SON APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Rappelons que les structures de l'interrogation qui s'offrent à l'analyse sont extraites des supports littéraires que sont : *Trop de soleil tue l'amour*[12] (Mongo Beti, 1999) ; *Temps de chien*[13], *La Joie de vivre*[14] et *L'invention du beau regard*[15] (P. Nganang : 2001, 2003 et 2005). Ces supports sont pour la plupart des contes, à l'intérieur desquels récits et interactions des personnages sont caractérisés par un langage oralisé et marqué. Rappelons à cette fin que l'étude appréhende les structures de l'interrogation sous deux aspects : celles émanant de l'expression des personnages d'une part, et celles construites par l'écrivant d'autre part.

Les structures interrogatives qui constituent le corpus de cette étude s'illustrent aux niveaux : typographique, syntaxique et même phonético-phonologique, par une organisation particulière qui échappe aux canons des grammaires pédagogiques. Ainsi, caractérisées par le code de l'oral, et parfois moulées au gré des libertés créatives de l'écrivant, les configurations interrogatives ciblées se distinguent tant par l'influence du contexte d'énonciation que par la socioculture de référence des locuteurs, défiant ainsi toute pratique de la norme française classique.

[10] Pour Corinne Weber (2013), ces préoccupations prennent en compte le contact des langues, le mode de communication, la variation dans les pratiques, etc.

[11] La théorie ou systématique des influents affecte tous les domaines (classiques ou non) d'étude de la langue. Elle prend en compte les pôles que sont : la société, l'homme et la langue, (ayant pour centre de confluence la grammaire).

[12] Représentée désormais par TSTA.

[13] TDC

[14] JV

[15] IBR

Pour la sélection des données, il convient de souligner qu'elle porte sur des structures observées et jugées non classiques, eu égard des caractéristiques formelles présentées ci-haut. Ont été exclues la plupart des structures normatives qui, issues des différentes voies narratives, contribuaient à l'épanouissement de leurs récits respectifs. Aussi, partant des critères : typographique (ponctuation de l'interrogation), syntaxique (constructions et configurations des formes) et phonético-phonologique (influence d'un phatique tonal) nous avons pu isoler des données estimées à 270 occurrences, que nous regroupons comme suit :

N°	**Formes interrogatives relevées**	**Occurrences**	**Pourcentage (%)**
1.	Formes non ponctuées	15	05,5
2.	constructions à double morphème interrogatif	50	18,3
3.	Questions à « Qu » in-situ	104	38,2
4.	Structures portant sur le « Que » en emploi phatique	46	16,9
5.	Constructions fondées sur les phatiques tonals	57	20,9
Totaux		**272**	99,8

Au-delà du rendu statistique, l'appréciation des données de ce tableau doit être moins perçue sous l'angle de la prédominance numérique des structures prises séparément, que du point de vue de la qualité et de la pertinence de chacune en rapport avec l'objet d'étude. En réalité, issues de la prise de parole des locuteurs-personnages (90%) à travers les segments dialogués, ces données permettent de partir d'une étude circonscrite sur l'interrogation pour relancer la réflexion sur « l'esquisse d'une grammaire du français parlé »[16] en francophonie.

[16] Nous nous inspirons de l'article de Laurain Assipolo (« Esquisse d'une grammaire du français parlé au Cameroun : l'exemple de l'interrogation ». Dans Christophe Désiré Atangana Kouna, Richard Laurent Omgba. *Utopies littéraires et création d'un monde nouveau*. L'Harmattan. (pp. 405-420).

2. CONFIGURATIONS DE L'INTERROGATION NON CLASSIQUE DANS LES SUPPORTS D'ÉTUDE

Cette rubrique vise à analyser les différentes configurations de l'interrogation telles qu'elles se présentent dans les supports littéraires choisis. Rappelons, pour reprendre L. Assipolo (2012, p. 413) qu'en français, « l'acte de questionner ou d'interroger […] se fait, selon la situation, par le recours à une intonation spécifique et des structures morphologiques et syntaxiques diverses. ». Suivant les modèles recensés, les configurations vont des formes non ponctuées aux structures fondées sur les phatiques tonals, en passant par les structures à double morphème interrogatif, les constructions à « Qu » in-situ, et les constructions reposant sur le morphème « Que » en emploi phatique.

2.1. Des constructions ludiques ou formes non ponctuées

Nous rangeons ici les structures manipulées dans leur représentation graphique par l'écrivant. Celles-ci apparaissent délibérément sous formes non ponctuées. Ainsi, à défaut de l'apparition visuelle de la ponctuation interrogative, seule la distribution des éléments dans chacun des énoncés permet de déterminer la nature interrogative de la structure ciblée. À titre d'illustration, apprécions les données qui suivent.

(1) : « Ils allaient **faire comment,** alors : Tancha' Loi-Cadre […] avait décidé de ne plus les écouter. » JV, p. 311
(2) : « **Est-ce qu'un grand est un petit**. » TDC, p.17
(3) : « Même Magni resta sans voix. On allait **faire comment**, alors. » JV, p. 247
(4) : « **Domicile de quoi**, dit-il. » TDC, p. 90
(5) : « Tu cours **même ou** comme ça, ma ndolo, lança une voix. » JV, p.222
(6) : « - Mouf, tu crois **même que quoi**. » JV, p.293
(7) : « Car : "- Elle croit même **qu'elle est qui**-eh." » JV, p.308

Seule la présence des morphèmes interrogatifs (« comment ? », « quoi ? », « où ? ») d'une part ou de la particule interrogative (« est-ce que ?») d'autre part renseignent sur la véritable nature de la structure phrastique. Bien plus, au niveau des distributions, l'agencement des éléments de certaines structures ne convient pas à l'ordre canonique qui sied à la modalité interrogative. On notera par exemple la postposition des morphèmes interrogatifs dans les exemples 1, 3, 4, 5, 6 et 7, en lieu et place de leur déplacement en tête de structure pour servir d'appui à l'interrogation comme l'aurait souhaité la règle[17]. En effet, pour M. Riegel *et al.* (op. cit, p. 679), ces

[17] Pour Riegel *et al*. Pour des interrogations avec un terme simple, l'emploi des adverbes interrogatifs, placés en tête, s'accompagne de l'inversion du sujet.

formes particulières de l'interrogation partielle permettent « d'éviter l'inversion du sujet, souvent mal acceptée à l'oral ; l'ordre des constituants de la phrase interrogative est alors le même que dans la phrase déclarative. » Par ailleurs, outre la postposition du terme interrogatif, d'autres formes se caractérisent par les jeux de commutation de certains pronoms interrogatifs (dans les exemples 4 et 6 respectivement : « de quoi ? » = « de quel ? » ; « quoi.. ? » = « que ? »).

2.2. Structures à double morphème interrogatif

Ces types d'interrogation brillent par l'usage concomitant de deux morphèmes interrogatifs dans la même structure syntaxique. Notons qu'à l'usage, dans ces énoncés qui ne fonctionnent qu'à l'oral, le premier morphème interrogatif vient renforcer le ton de toute la structure interrogative. Observons les constructions suivantes :

(8) **: « Comment** ils font **quoi** ? » TDC, p.43
(9) **: « Que** tu peux me faire **quoi** ? » TDC, p.164
(10) **: « Que** tu es **qui** ? » TDC, p.165

Étant donné que les constructions interrogatives ne peuvent fonctionner qu'avec un seul morphème interrogatif, la refonte de chacune ces énoncés pourrait nous permettre d'apprécier par l'analyse les niveaux de normativité.

(a) Pour l'énoncé : « comment ils font quoi ? », la réécriture pourrait s'opérer comme suit :

- Niveau 1 : normatif acceptable[18] : « Comment ? Ils font quoi ? » = double interrogation
- Niveau 2 : normatif acceptable : « Comment ! Ils font quoi ? » = exclamation + interrogation.
- niveau 3 : normatif acceptable : « savoir comment ils font quoi ? » = interrogation indirecte + interrogation directe.
- Niveau 3 : normatif classique : « Que font-ils ? Et comment ? »

(b) Pour l'énoncé : « Que tu peux me faire quoi ? », on aura :

- Niveau1 : normatif acceptable : « tu peux me faire quoi ? »
- Niveau 2 : normatif classique : « que peux-tu me faire ? »

(c) Enfin pour l'énoncé « Que tu es qui ? », on aura :

- Niveau 1 normatif acceptable : « tu es qui ? »

[18] Outre « la conformité aux règles de grammaire » (cf. Dubois et al. 2002 : 4), l'acceptabilité est aussi liée à d'autres paramètres de la situation d'énonciation.

- Niveau 2 normatif classique : « qui es-tu ? »

Ainsi, de ces différentes distributions qui permettent d'apprécier les équivalences syntaxiques de chaque énoncé, il apparaît que dans les occurrences : « Que tu peux me faire quoi ? » et « Que tu es qui ? », le morphème « Que » fonctionne comme un phatique d'insistance. De même, sa présence à cette position, sans être nécessaire au sens de la phrase, y introduit cependant une nuance qui vient renforcer la portée de celle-ci.

2.3. Des configurations fondées sur le morphème interrogatif « in-situ »

Encore appelées « questions à Qu in situ », ces types de questions ont la particularité de maintenir l'élément interrogatif en position finale (cf. D. Bago Kaptel : 2023, p. 229). Ainsi, dans certaines constructions analysées, le mouvement explicite du morphème interrogatif n'a pas lieu. Celui-ci occupe donc la position canonique du mot ou du groupe de mots qu'il interroge. Dénommé « in situ » dans le jargon linguistique, c'est cet élément grammatical qui renseigne sur la modalité de phrase ainsi constituée. Pour L. Assipolo (2020, p. 94), qui se situe dans le prolongement des réflexions de M. Riegel *et al*. (2009)[19], « La tendance à construire les morphèmes interrogateurs en fin de phrases peut s'expliquer par des phénomènes transorganiques, car l'inversion n'est pas attestée dans le système linguistique des langues camerounaises. » Notre corpus nous a permis d'isoler une variété de constructions avec des morphèmes tels que : « comment ?», « où ? », « qui ? » et « quoi ? ». Au-delà de la position syntaxique qu'ils occupent, se déclinent pour chacun une ou des valeurs sémantiques que le contexte énonciatif permet d'établir.

2.3.1. Structures avec le morphème « comment ? »

Grammaticalement, le morphème « comment » est employé pour poser des questions sur la manière ou sur la méthode utilisée pour accomplir une action. Par extension, il peut aussi requérir un renseignement sur l'état d'un être ou d'une chose. Suivant la règle, sa position en début de phrase devrait obligatoirement entrainer l'inversion du

[19] Selon ces grammairiens, la structure fondée sur le morphème interrogatif en fin de phrase permet d'éviter l'inversion du sujet, mal accepté à l'oral. Ce qui suppose que les locuteurs se libèrent volontairement d'un ensemble de contraintes.

sujet. Dans nos occurrences, outre le fait qu'il soit maintenu in situ, l'influence du contexte d'énonciation lui assigne d'autres valeurs d'emploi.

- S'informer sur la manière + expression de débordement/d'impatience

(11) : « C'était la deuxième fois qu'elle t'appelait ainsi, Mboma. Elle allait faire **comment** ? JV, p.40

= (qu'aurais-tu fais à sa place?)

(12) : « - Alors on fait **comment** ? » TSTA p.51

= (tu tiens ta promesse ?)

- Expression de la surprise

(13) : « -Tu es même **comment**, papa ? » TSTA, p.106

= (tu es surprenant !)

- Marque de salutation/ renseignement sur l'état d'un tiers

(14) : « Alors, Norbert **comment** ? » TSTA, p.126

= comment vas-tu (Norbert)?

Dans chacune de ces occurrences, l'interrogative porte sur un circonstant, et s'appuie sur le morphème « comment » qui, resté en fin de phrase, n'entraine nullement l'inversion du sujet.

2.3.2. Structures avec le morphème « où ?»

Employé pour poser des questions renseignant sur le lieu de l'action, le morphème «où» remplit des fonctions plus complexes dans les occurrences relevées. Celles-ci vont de l'expression du défi à la création des polémiques.

- Exprimer un défi (où = quand) :

(15) : « - Tu as appris à conduire **où** ? demanda-t-elle.» JV, p. 82

= (sais-tu vraiment conduire ? » / « Depuis quand conduis-tu ? »

(16) : « Tu vas te cacher jusqu'**où** ? » TDC, p.156

= (jusqu'à quand te cacheras-tu ?)

- valeur polémique (où = qu'est-ce-que)

(17) : « - Vous n'avez pas honte d'injurier un aveugle ?
- Il est aveugle **où** ? » TDC, p. 245

= (qu'est-ce qui prouve qu'il l'est ?)

La variation des fonctions assumées en contexte par l'adverbe interrogatif « où » entraine de facto sa commutation. Cette permutation implique, dans les nouveaux contextes d'emploi, l'attribution de valeurs sémantiques qui l'éloignent de son rôle principal en grammaire, celui de renseigner sur le lieu du déroulement de l'action. Ainsi, en (15), (16) et en (17) renseignant sur autre chose que le lieu, il commute avec « quand » (expression du défi), ou avec « est-ce-que » (valeur polémique).

2.3.3. Structures avec le morphème « qui ? »

Dans les formes ordinaires, le « qui », comme le souligne M. Grevisse et A. Goosse (1994, p. 1109), « interroge sur les personnes, même dans l'interrogation indirecte. Il peut être sujet, sujet réel, attribut, complément direct de verbe, complément prépositionnel. » Dans les structures que nous avons recensées et où il reste *in situ*, plusieurs configurations ont été générées à travers les prises de paroles des personnages en contexte.

- Structure phrastique + « qui » :

(18) : « Magni disait alors : " Tu crois même que tu es **qui** ?" » JV, p. 80
(19) : « Car : "- Elle croit même qu'elle est **qui**-eh." » JV, p.308
(= Qui crois-tu être ?)

- Structure phrastique + « de qui ?» / « pour qui » (=à qui ?):

(20) : « C'est le chien **de qui** ? demanda Mini Minor. » TDC, p.138

(= à qui appartient ce chien ?)

(21) : « C'est **pour qui** ? demanda le vendeur étonné » TDC, p.189

(= à qui cela appartient-il/elle ?)

- Nom + « qui ?» (qui = quel ?) :

(22) : « - Madou qui ? » JV, p.311

(23) : « - Peter qui ? » T.S.T.A, p.42

(= quel Madou ?) / (= Quel Peter ?)

- Pronom + « qui ? » (qui = pourquoi ?) :

(24) **: « -** Non**,** c'est à moi que tu dois remettre …-Toi **qui** ? » IBR, p.78

(25) : « La voix insista : "- Toi **qui** ?" » JV, p.299

(= pourquoi toi ?)

(26) : « Elle **qui** ? (TDC, p.309)
(= Pourquoi elle ?)

Quelles que soient les configurations générées, il apparait à travers ces différentes occurrences que le morphème interrogatif « qui », maintenu *in situ*, se comporte comme un affectivème à partir duquel se formulent les structures du dénigrement (cf. S. Medjo Elimbi, 2016).

2.3.4. Structures avec « quoi ? »

Dans les constructions interrogatives classiques, le morphème « quoi » est généralement précédé des prépositions à, de, avec ou par, qui lui permettent ainsi de porter l'interrogation sur des syntagmes compléments prépositionnels. Bien qu'il soit apte à interroger sur le sujet, l'attribut, l'objet et le complément non circonstanciel

l'interrogateur « que » placé en début de phrase lui aurait été préférable (cf. L. Assipolo, 2012). L'usage de « quoi » postposé à la place de « que » relève de ce que M. Riegel *et al.* (op. cit, p. 398) considèrent comme des formes familières ou populaires de l'interrogation qui coexistent à côté des structures standards. C'est ce que révèlent les configurations recensées.

« Quoi ? » glosable en « et alors ? » :

(27) : « Tu as même vu **quoi** ? » TSTA, p.115
(28) : « L'histoire du Cameroun entra dans l'incroyable. Comme si elle aussi avait voulu nous demander : "- Vous avez déjà vu **quoi** ? » JV, p.136
(29) : « L'aveugle, il avait déjà vu **quoi** ? » IBR, p.70
(30) : « On le refroidissait d'ailleurs en lui disant : " Tu marches, et puis ça fais **quoi** ?" » JV, p.157

Notons que le morphème interrogatif ne repose sur aucun support prépositionnel. De ces structures interrogatives, aucune réponse n'est en réalité attendue de l'interlocuteur. Cette autre forme polémique de l'interrogation sonne comme une sentence de la part du locuteur, qui veut réduire son interlocuteur au silence, tout en lui montrant qu'il n'est pas à la hauteur de la situation. Ainsi, la structure interrogative « tu as déjà vu quoi ? » pourrait commuter avec la structure interrogative laconique « et alors ? » ou avec structure déclarative de mise en garde « ce n'est que le commencement / le début ».

- « (de) + quoi ? » = (de) quel ?

(31) : « Mon maitre éclata de rire : " Domicile de **quoi**, dit-il"… » TDC, p.90
= De quel domicile parles-tu ?

(32) : « Les blancs sont forts ! "– Forts de **quoi** même" dit le petit vieux. » TDC, p. 144
= De quelle force peuvent-ils se prévaloir ?

(33) : « Un homme dit, catégorique : "Journaliste de **quoi** ? C'est un espion ! » TDC, p.147
= Quel genre de journaliste est-il ?

(34) : « - politique de **quoi** ? disait-il. C'est la peur qui va vous tuer. » TDC, p.289
= De quelle politique parlez-vous ?

Ces constructions interrogatives, qui sont bâties sous les modèles : nom + (de) + quoi (exemples 31, 33, 34) ou adjectif + (de) + quoi (exemple 32), relèvent, dans le contexte d'usage, des expressions de dénigrement. Il s'agit d'une autre forme de l'interrogation polémique, qui débouche généralement sur une réponse négative. Ainsi, on aura pour chacune des questions posées les réponses négatives qui suivent :

(a) Tu n'as aucun domicile.
(b) Les blancs ne sont guère forts.
(c) Ce n'est pas un vrai journaliste.

(d) Ce n'est pas la politique qui vous tuera.

- « Quoi ? » = lequel ?

(35) : « Tu insistas la gorge serrée : - Madou… - Madou **quoi** ? » JV, p. 311
(Lequel (des) Madou ?)

- « Quoi ? » = comment ça ?

(36) : « Je te regardai : "- Tout ça **quoi** ?" » JV, p. 390
(Comment tout ça ?)

- « Quoi ? » = pourquoi ?

(37) : « - Chez toi non asso." Mon maitre la coupa : "- Chez moi **quoi** ?" » (TDC, p.305)
(= pourquoi chez moi ?)

- « Quoi ? » exprimant le dénigrement/la raillerie :

(38) : « On ne sait jamais **quoi** ? » TDC, p.181
(= que voulez-vous insinuer ? / Vous êtes lâches !)

(39) : « Toi, tu as déjà fait **quoi** dans ce pays-ci ? » TDC, p.133
(= tu es un incapable !)

(40) : « Question cette fois posée à notre tante Mirabelle : " Il croit qu'il peut même nous faire **quoi** ?" » JV, p.278
(= pour qui se prend-il ? / Il n'est pas à la hauteur !)

Au-delà des différentes commutations, on constate, à partir de ces différents environnements d'apparition et suivant le contexte d'énonciation, que les structures interrogatives reposant sur le morphème « quoi » *in situ* peuvent se charger d'une variété de valeurs sémantiques : soit en fonction de l'expression interrogative qui permet de le gloser d'une part, ou du mot interrogatif avec lequel il peut être substitué d'autre part.

Quoi qu'il en soit, dans la plupart des constructions *in situ*, l'interrogation tend à posséder une valeur argumentative. Pour reprendre M. Riegel *et al.* (op. cit., p. 681),

> La valeur argumentative sous-jacente à l'interrogation est orientée de façon dissymétrique vers le négatif, qui est privilégié par rapport au positif. […] Dans une discussion, cette orientation négative de l'interrogation peut devenir polémique dans la mesure où une question représente, de même que l'expression de l'incertitude, une mise en doute de la phrase assertive correspondante.

Ainsi, en s'intéressant à certaines formes interrogatives qui s'appuient sur le morphème « quoi » en position finale, on observe qu'au-delà de la question, se construit une forme de polémique qui débouche sur l'opposition/la négation (37/39), ou sur la suspicion (38).

2.4. Des constructions fondées sur le morphème « Que » en emploi phatique

En emploi phatique, le morphème « Que » dans certaines constructions interrogatives permet d'établir ou de renforcer le contact entre les interlocuteurs. Ainsi, le jeu d'insistance dont il est la marque peut, suivant les environnements, porter soit sur le procès exprimé par le verbe qui le précède, soit sur le morphème interrogatif qui le suit.

Deux modèles d'emploi sont en circulation dans nos différents supports d'étude : l'emploi de « que » en explétif conjonctif phatique d'une part, et son emploi en phatique emphatique d'autre part.

2.4.1. « Que » en emploi explétif conjonctif phatique

Dans les constructions subordonnées conjonctives, le morphème « Que » fonctionne comme une ligature, unissant la principale à la subordonnée. Cependant, en emploi explétif phatique conjonctif, il permet de renforcer la résonance du morphème interrogatif resté « in situ », pour mieux interpeller l'attention de l'interlocuteur.

(41) : « Tu vas même lui dire **que** quoi ? » TSTA, p.125
(42) : « Qui va même lui dire **que** quoi ? » TSTA p.125
(43) : « Quand le chef parle, je dis encore **que** quoi ? » TSTA p.126

À la place du rôle de ligature qu'il joue en usage normatif dans une subordonnée conjonctive, le morphème « que » dans les structures ci-dessus n'est qu'un supplétif qui est le reflet du morphème interrogatif « quoi ». Il permet dans ce contexte de marquer l'emphase. Pour A. Simo-Suoup (2015, p.90) qui a analysé la forme interrogative en [V + que quoi], « le lien rectionnel entre le verbe et que quoi est une béquille structurelle qui permet à un schéma discursif de naître et de fonctionner sur le mode de la phraséologie dans des interactions ritualisées. » Ainsi, S'appuyant sur une analyse distributionnelle et sur le critère de proportionnalité, A. Simo-Souop (2002, p.69) détermine que dans ces cas, « quoi » est proportionnel à une proforme telle que « ça ». On obtiendra donc les constructions : « tu vas même lui dire ça » (41), « je dis encore ça » (43).

2.4.2. « Que » en emploi phatique emphatique

Equivalent distributionnel de « parce que », ou résultant d'une réduction syntaxique de la construction interrogative « est-ce que… ? », le morphème « Que », en emploi phatique emphatique a une fonction conative. En situation d'interaction verbale et selon les contextes, il permet de renforcer le contact entre les interlocuteurs, et surtout d'amplifier la charge émotive contenue dans le message qui est véhiculé. Ainsi, dans

les constructions analysées, il introduit, pour reprendre Dassi (2008, p.319), « une séquence phrastique dévoilant un fort sentiment de désolidarisation ou de dénonciation. »

Pour l'analyse des constructions interrogatives générées, nous appréhendons deux formes d'apparition du morphème interrogatif « Que ».

- ✓ **« Que » : équivalent distributionnel de « Parce que »**

Dans cet environnement, le morphème « que » est précédé par une séquence phrastique-support qu'il vient renforcer en la reprenant par emphase à travers une autre séquence phrastique-apport. Pour E. Ngue Um (2007, p. 120) qui les classe dans les formes de type III, « les tests de rection sont inopérants » pour ces structures. Pour lui, « la place de que au sein du noyau est justifiée [...] par des paramètres d'ordre intonatif, entre autres. Il est notamment possible d'avoir une pause entre que et le suffixe, ou un marqueur discursif particulier. » (Ibid., p. 121). Les exemples qui suivent s'inscrivent dans cette perspective.

(44) : « Achète alors, répéta Massa Yo, ... - j'achète **que** tu vas me donner ça ? » TDC, p. 109
(45) : « Tu vas me payer mes lunettes !... – **Que** tu as déjà payé mes arachides ? » TDC, p.244
(46) : « Demandez-leur seulement un peu de conjuguer le verbe "manger" ...- **Qu'**ils savent déjà manger ? » JV, p.90
(47) : « - Pourquoi tu ne lui donnes pas, toi aussi ? ... - **Que** moi j'ai l'argent ? dit l'homme. » TDC, p.299.

Établissant une jonction entre chacune de ces structures, on pourra donc obtenir des formulations classiques suivantes :

- J'achète **parce que** tu vas me donner ça ?
- ...Payer **parce que** tu as déjà payé mes lunettes ?
- ...Demander **parce qu**'ils savent déjà manger ?
- ...Donner **parce que** moi j'ai de l'argent ?

Ainsi, dans une séquence d'échange, le « que », valeur de « parce que » joue donc un rôle de clarification, permettant de lever toute ambiguïté. Bien plus, ce morphème-phatique permet au locuteur d'introduire une fausse justification lui offrant l'occasion de se dédouaner. Ceci rejoint donc la position de E. Ngue Um (ibid., p. 121) pour qui

Que introduit un commentaire que l'énonciation du noyau appelle. Sur le plan sémantique, il participe, avec l'intonation finale, à la modalité interrogative de l'énoncé. Sur le plan pragmatique, il engage non une demande d'information, mais une modalité polémique de la question, car il instaure une « contestation » quant à la valeur de vérité d'une précédente énonciation.

- ✓ **« Que » : forme simplifiée de « est-ce que ?»**

Dans les contextes d'apparition, cette forme permet de construire des réactions verbales qui débouchent sur des interrogations polémiques. Observons les exemples qui suivent :

(48) : « Ce serait l'ultime lâcheté, cela, oui, et de surcroit après trente ans de service. – **Que** c'est lui qui a travaillé à ta place ? » IBR, p.102
(49) : « L'homme n'eut même pas le temps de remettre son pistolet dans sa bouche. " - **Que** je vous connais ? demanda –t-il" » TDC, p.73
(50) : « La voix d'un homme : " – **Que** le fusil n'est pas son grand frère aussi ? » TDC, p.180
(51) : « Son voisin s'indignait : "- **Qu'**ils sont les seuls à souffrir dans ce pays ?" » TDC, p.234

De ces configurations dans lesquelles le morphème interrogatif « Que » fonctionne sous forme simplifiée, on pourrait tenter de rétablir les distributions normatives correspondantes. Ainsi, pour un échantillon comme l'occurrence (48) on aura :

- « Que » phatique/emphatique : « **Que** c'est lui qui a travaillé à ta place ? »
- forme normative en « est-ce que » : « **est-ce que** c'est lui qui a travaillé à ta place ? »
- forme normative sans inversion : « c'est lui qui a travaillé à ta place ? »
- forme normative avec inversion : « **est-ce** lui qui a travaillé à ta place ? »

En observant les formes normatives obtenues, il apparaît que dans les différentes constructions relevées, ce morphème interrogatif, outre sa transformation en « est-ce que ? », peut tout aussi s'effacer pour donner lieu aux formes interrogatives avec ou sans inversion du sujet.

Au demeurant, quel que soit l'environnement dans lequel il apparait, le recours à cette configuration interrogative reposant sur le « que » phatique traduit selon Dassi (2008, p.316) « beaucoup plus une transposition systémique à la phrase française, car ce phénomène est très vivant dans l'expression langagière de la socioculture d'inspiration prise en considération. »

2.5. Des constructions fondées sur un emphatique/ phatique tonal en extra-phrastique

Marquant essentiellement la fin des phrases, ces formes suprasegmentales sont d'origine socioculturelle. Par ailleurs, modalisant et renforçant la tonalité de l'interrogation, leur expressivité et leur portée sont mieux appréciées en contexte d'énonciation. À propos, pour Dassi (ibid., p. 325), elles dévoilent à l'oral, et en contexte, « l'objectif intentionnel motivant la construction d'une phrase par le destinateur et mettant en valeur un acte plus ou moins direct de langage. ». Pour

l'étude, nous avons recensé les morphèmes : « -a », « non », « -e/-eh », tous situés en extra-phrastique.

2.5.1. L'emphatique tonal « -a »

Glosable en « est-il/est-ce (vrai que) ? », l'emphatique «-a » qui vient boucler l'interrogation dans les structures relevées, est d'origine dialectale[20]. Il se pourrait dans ce cas qu'il reflète le recours aux particules de la langue locale des locuteurs, que l'écrivain retranscrit par connivence identitaire. Apprécions les deux constructions suivantes :

(52) : « - Mbe ke di ? cria-t-il, mbe ils ont arrêté l'écrivain**-a** ? » TDC, p.179.
(53) : « - Cet enfant va dépasser son père**-a ? »** TDC, p.191.

Dans la construction normative française, on aurait par restitution traductionnelle, les constructions respectives qui suivent :

a) Est-ce vrai / est-il vrai qu'ils ont arrêté l'écrivain ?
a') Donc, ils ont arrêté l'écrivain ?
b) est-ce vrai que / ainsi cet enfant va dépasser son père ?
b') Donc cet enfant va dépasser son père ?

Les traductions obtenues certifient bien que la forme tonale « -a » renforce la portée de l'interrogation. Résonnant comme une sentence, et loin de créer « une mise en débat »[21], ces marques tonales établissent plutôt un constat d'impuissance face au « jugement de vérité »[22] établi par le contenu notionnel de la phrase assertive mise question. Ainsi, à travers l'emphatique tonal « -a » se déclinent la surprise et l'indignation du locuteur.

2.5.2. L'emphatique tonal « non ? »

À l'opposé des distributions classiques dans lesquelles le morphème « –non ? » commuterait avec la structure anaphorique « n'est-ce pas » et traduirait une demande d'assentiment, ce dernier fonctionne autrement dans les cas que nous avons sélectionnés. De l'avis de Dassi (op. cit., p. 327), « Sur le plan énonciatif, et en contexte approprié, la forme « non ? » perd sa valeur interrogative pour devenir un marqueur

[20] L'emphatique « -a » ressortit à la langue mədʉ̂mbà, Langue parlée essentiellement dans le département du Ndé dans l'Ouest camerounais.
[21] Cf. Delphine Denis et Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française, 1994, p. 329
[22] Idem

d'insistance calqué sur la langue africaine d'inspiration. » C'est dans cette optique que s'inscrivent les constructions ci-dessous :

(54) : « Pour commencer, tu leur disais toujours : "- on va faire comment, **non ?**" » JV. p.302
(55) : « - Je pisse sur ta tête. – Pisse, **non ?** » JV. p. 159
(56) : « Tu veux même aller où, **non ?** » JV. p.222
(57) : « - ça vous faisait quoi, **non ?** » JV. p.294.

Dans ces constructions, il apparait très bien que l'emphatique tonal « – non ? » n'est pas l'équivalent distributionnel classique de « n'est-ce pas ? ». Il se comporte plutôt comme une formule d'incitation, visant à harceler l'interlocuteur qui est invité par le locuteur agacé ou impatient, à vite répondre. Dans ces environnements, il est commutable avec des structures incitatives telles que « dis-le ! », « réponds vite ! », « qu'attends-tu ? », etc.

2.5.3. Le phatique tonal « -e »/ « -eh »

Qu'il soit en ton haut (-eh) [e ::] ou en ton bas (-e) [e :], le phatique dysphorique « -e » logé à la fin d'une construction interrogative influe sur la signification et même sur la pragmaticité de celle-ci. Purement explétif, ce phatique tonal, à valeur essentiellement dépréciative, traduit la subjectivité du sujet parlant qui se manifeste au gré de son niveau d'ébahissement. Observons le cas des structures qui suivent :

(58) : « Tu vas écrire à Biya pour lui dire quoi même**-e ?** » TDC, p. 144
(59) : « - On va fêter l'indépendance-là même comment-**eh ?** » JV. p.138
(60) : « - C'est quelle UNC que tu supportes comme-ca**-eh ?** [...] "Ils te donnent même quoi-**eh ?**"» JV. p. 304
(61) : « - Pourquoi le policier-là ne descend-il pas ceux-là qui ne le payent pas **eh** ? » TDC. p.235.
(62) : « Quand allons-nous toucher la cause de nos problèmes là même où elle se trouve-**e ?** » TDC, p.289

Syntaxiquement, le phatique tonal se construit en se greffant soit : sur des morphèmes adverbiaux (« Même… », « Comment… », « Comme-ca… », « …pas… »), soit sur des pronoms (quoi), soit enfin sur un verbe (trouve..). Ces éléments, en renforçant le phatique tonal, amplifient par le fait même la résonance de l'interrogation.

Globalement, au-delà du rapport phonético-sémantique qui se dévoile, le recours à ces ressources suprasegmentales établit le lieu de croisement de deux modèles syntaxiques : l'un qui émane du socle normatif du français, et l'autre qui se bâtit sur la structure canonique des langues locales de provenance.

3. Diagnostic et défi(s) pour la grammaire du français en francophonie

À travers l'évaluation des structures interrogatives qui constituent le corpus de cette étude, se dégagent plusieurs observations.

Tout d'abord, en scrutant certaines constructions propres à l'écrivant-narrateur, ou d'autres énoncés des personnages réaménagés par celui-ci, il apparait que, pour des raisons ludiques ou inventives, l'écrivant s'engage résolument dans la voie de la réforme de l'expression et de la représentation scripturaire de la langue française au gré de ses humeurs. Ainsi, à travers les formes non ponctuées, se dessine l'influence prégnante de la subjectivité individuelle sur la production des structures.

Ensuite, en s'intéressant aux différentes situations d'énonciation qui encadrent la production des énoncés interrogatifs, il en ressort que le code prépondérant est celui de l'oral. Celui-ci influence fortement l'architecture morpho-phonologique de plusieurs structures analysées par le biais phatiques/emphatiques, et de la modalité tonale qui régule l'intonation de certaines formes.

Enfin, en soupçonnant l'interférence de la socioculture des locuteurs sur la morphophonologie d'une part et la syntaxe phrastique des interrogations d'autre part, l'hypothèse de l'impact de l'interférence linguistique sur la configuration de certaines structures interrogatives se trouve ici justifiée.

Au demeurant, bien que les structures de l'interrogation étudiées ne soient pas alignées sur la norme classique du français, elles résultent cependant de l'observation d'une certaine pratique sociale[23] de la langue française « vivante », évoluant au gré des contextes ou des situations plus ou moins marquées par la complexité. C'est dans ce registre que se situe la position de L. Assipolo (2012, p.407) qui voit dans cette restructuration de l'interrogation

> Un ensemble de facteurs extrasystémiques qui interagissent avec le système linguistique du français, lequel voit finalement sa structure remaniée. Ce remaniement, qui lui donne une nouvelle configuration, ne porte pas uniquement sur des microsystèmes d'unités, mais aussi sur des structures syntaxiques entières. Ainsi, la langue française, en vue d'une meilleure adaptation aux besoins des locuteurs, acquiert une nouvelle organisation, de nouvelles

[23] Nous nous situons ici dans une posture où nous considérons l'écrivain comme témoin de l'évolution de la pratique sociale de la langue, qu'il choisit de reproduire avec ou sans fard dans sa prose romanesque pour mieux exprimer les réalités de l'univers qu'il veut dévoiler. (Cf. Lise Gauvin, *La Fabrique de la langue. De François Rabelais a Réjean Ducharme*, Paris, Seuil, 2004, et Dassi, *Du Procès du contexte à une aperception de la grammaire française contemporaine (en francophonie)*, Muenchen, LINCOM Studies in French Linguistics, 2006).

structures suivant de nouveaux principes, de nouvelles règles qui ne sont plus celles de sa grammaire.

Quoi qu'il en soit, ces configurations attestées et généralement imposées par les contingences (contexte, situation ou les intentions de communication, les possibilités offertes par la langue) posent un véritable défi aux grammaires scolaires régies par l'orthodoxie des règles d'écriture et d'analyse. Toutefois, bien qu'il apparaisse primordial de rendre compte de la langue « telle qu'elle se parle »[24], il convient de noter que tout ceci devrait être encadré par des mécanismes internes à la langue elle-même. Car, comme le souligne S. Caddéo (2016, p. 89),

> l'intégration du non standard dans une grammaire – même si elle est légitimée par la notion de fréquence – nous parait devoir s'accompagner d'un certain nombre de précautions. […] Il ne s'agit pas de réduire la répartition des faits aux fréquences et à leurs variations au risque de faire apparaître l'idée de nouvelles règles !

Conclusion

Nous avons examiné plusieurs configurations de l'interrogation dans quelques romans francophones pour montrer que celles-ci reposent sur des schémas dits irréguliers. Ont été ainsi relevés : les formes non ponctuées de l'interrogation, les constructions à double morphème interrogatif, la postposition des morphèmes interrogatifs, l'usage du « que » interrogatif en emploi phatique et les structures fondées sur le recours aux ressources suprasegmentales en emploi emphatique et phatique. L'appréciation de ces différentes structures nous permet de relever que plusieurs paramètres concourent à la réalisation de l'énoncé interrogatif dans l'espace francophone, bousculant ainsi les canons normatifs de cette modalité phrastique. C'est fort de ce constat que nous pensons que la responsabilité du grammairien dans cet espace se complexifie. Tout en considérant les structures de la langue française (vivante) dans ses pratiques réelles, il se doit de rendre compte du « bien exprimer » et du « bien comprendre » qui consacrent la normativité en toute langue. Tout ceci pourrait donc passer par le réajustement de son outil d'analyse qui, en observant « les règles du bon usage », devrait tout aussi observer « attentivement les transformations de la langue dans son usage effectif »[25].

[24] Christophe Benzitoun (2021: 13) note que, « Quand on enseigne la langue française, on mentionne rarement que ce sont des choix parfois discutables qui ont abouti à la constitution du français scolaire. »
[25] René Rioul (2012: 10).

Bibliographie

ASSIPOLO Laurain, 2012, « Esquisse d'une grammaire du français parlé au Cameroun : l'exemple de l'interrogation », Christophe Désiré Atangana Kouna, Richard Laurent Omgba, *Utopies littéraires et création d'un monde nouveau*, L'Harmattan, pp. 405-420, Doi : https://hal.science/hal-01672624

2020, *À propos du camerounais (français du Cameroun) Phonétisme, morphosyntaxe et processus de création lexicale,* Saint-Denis, Éditions Connaissances et Savoirs.

BAGO KAPTEL Dieudonné, 2003, « La Syntaxe de l'interrogation en Gbaya », *Akofena* n°007, vol.3, pp. 223-236, Doi : https://www.revue-akofena.com

BENZITOUN Christophe, 2021, *Qui veut la peau du français* ? Paris, Le Robert.

CADDEO Sandrine, 2016, « Une grammaire des usages du français parlé pour non spécialistes : difficultés et perspectives », *Centre international de phonétique appliquée*, Col. Langues et paroles, pp.75-92, Doi : https://revistes.uab.cat/languesparole/article/view/28.

DASSI, 2006, *Du Procès du contexte à une aperception de la grammaire française contemporaine (en francophonie)*, LINCOM EUROPA, Studies in French Linguistics.

2008, *Phrase française et francographie africaine. (De l'influence de la socioculture),* LINCOM EUROPA, Studies in French Linguistics.

2013, *De la Recherche universitaire diplômante en langue et sociocultures francophones (à partir du Cameroun : un cas éprouvette),* LINCOM EUROPA, Studies in French Linguistics.

DENIS Delphine et SANCIER-CHATEAU Anne, 1994, *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française.

DUBOIS Jean et *al.*, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF, [Larousse, 1994 pour la 1ere édition].

GAUVIN Lise, 2004, *La Fabrique de la langue. De François Rabelais a Réjean Ducharme*, Paris, Seuil.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 1994, *Le Bon usage*, Paris, Duculot.

MEDJO ELIMBI Solange, 2016, « Problèmes de morphosyntaxe normative en francographie africaine (camerounaise) : vers un calque traductionnel ?! Une analyse des structures du syntagme verbal et de la phrase interrogative dans *Temps de chien* d'Alain Patrice Nganang », Nzesse Ladislas et Dassi (sous la dir.), *Evaluation de la*

portée patrimoniale du français en Afrique. Hommage à Ambroise Queffelec (†), Paris, L'Harmattan, pp. 115-128.

MONGO Beti, 1999, *Trop de soleil tue l'amour*, Paris, Julliard.

NGANANG Patrice, 2001, *Temps de chien*, Paris, Serpent à plumes.

2003, *La Joie de vivre,* Paris, Serpent à plumes.

2005, *L'invention du beau regard. Contes citadins*, Paris, Gallimard.

NGUE UM Emmanuel, 2007, « Interrogatives en que en français parlé au Cameroun : approche macro-syntaxique », *Linx* 57, Revue des linguistes de l'Université Paris X Nanterre, Doi: https://doi.org/10.4000/linx.286

RIEGEL Martin et *al.*, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadrige-PUF, 4eme édition, (1ere édition 1994, Paris : PUF.).

RIOUL René, 2012, « La syntaxe de l'interrogation en français, un système instable », *L'information grammaticale* no 132, pp. 3-10.

SIMO-SUOUP Adeline, 2002, *L'interrogation en français camerounais*, Mémoire de DEA, Université Stendhal de Grenoble.

2015, « « Je sais moi que quoi? » : de la grammaticalisation de la construction en « V+ que quoi » dans le français ordinaire du Cameroun » dans *Synergies Afrique des Grands Lacs* n°4, p. 89-100.

WEBER Corinne, 2013, *Pour une didactique de l'oralité. Enseigner le français tel qu'il est parlé,* Paris, Les éditions Didier.